



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à jour des indicateurs de développement durable: une vision à long terme pour le canton

Où se situe le canton de Vaud en termes de développement durable? Quel chemin devons-nous parcourir pour maintenir notre qualité de vie? Pour répondre à ce type de questions et faire ressortir les forces et les faiblesses de la société vaudoise, le Conseil d'État a pris acte d'un système d'indicateurs de développement durable pour le canton. Ce portrait, qui vient d'être mis à jour, met en perspective les grandes tendances à l'oeuvre. Il a en outre servi de base à l'élaboration de l'Agenda 21 cantonal.

Publié dans la collection Jalons en 2006 déjà, ce système actualisé fait l'objet d'un Jalons 12 "Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud - Mise à jour 2012". Accessible sur le site www.vd.ch/durable, il contribue à la diffusion des objectifs du développement durable, favorisant ainsi la connaissance qu'en ont les citoyens, la société civile, les entreprises, les communes, les acteurs politiques et l'administration cantonale. Aide à la décision et base d'une réflexion au sein de l'administration, ces indicateurs constituent un cadre de référence pour la mise en oeuvre de l'Agenda 21 figurant dans le programme de législature du Conseil d'État. Au terme de la législature 2007-2012, ce Jalons propose un point de situation pour le canton.

Cette mise à jour laisse apparaître qu'une amélioration de la situation se poursuit dans certains domaines. Il en va par exemple ainsi d'une croissance soutenue du nombre d'emplois entre 2008 et 2011 (+ 3,4 %). De même, on note une diminution de 16 % des disparités salariales entre les femmes et les hommes entre 2002 et 2010. Par ailleurs, le nombre de tués et blessés sur les routes continue de baisser, passant de 3706 blessés et 68 tués en 2000 à respectivement 2271 et 31 en 2011. La quantité des déchets urbains incinérés diminue régulièrement depuis 2000, avec 271 kg par habitant en 2010. Enfin, de 1996 à 2010, la part des terres consacrée à l'agriculture biologique dans la surface agricole utile passe de 0,7 à 2,8 %.

Par contre, la situation continue de se péjorer dans certains domaines. C'est le cas de l'inégalité de la répartition des revenus, avec le rapport entre les 20 % de ménages de contribuables aux revenus les plus élevés et les 20 % de ménages aux revenus les plus bas qui passe de 6,8 à 8,8 entre 1990 et 2008. Le nombre de ménages vaudois

bénéficiant de prestations financières de l'aide sociale augmente de 61 % entre 2001 et 2011; ce qui peut cependant en grande partie être mis en lien avec le désengagement de la Confédération des assurances sociales. Le nombre de condamnations pour violence grave est en hausse, passant de 3,3 à 7,6 condamnations pour 100'000 habitants entre 1984 et 2010. Enfin, la consommation d'énergie finale du canton poursuit sa progression, en croissance de 3,5 % entre 2009 et 2010.

La mise à jour complète et la diffusion des indicateurs de développement pour le canton de Vaud est en phase avec le "Rapport sur le développement durable 2012" de la Confédération qui fait le point sur la situation en Suisse 20 ans après le Sommet de la Terre de Rio de 1992 (Rio+20).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2012

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, chef du département, 021 316 70 01 Gaël Gillabert, collaborateur de l'Unité développement durable, 021 316 70 10 www.vd.ch/durable